

Séance du 30 juin 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	33
Présents	29
Absents	4
Procurations	4
Votants	33

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le trente juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures à la salle l'AULA sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-trois juin deux mille vingt-six par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Sabine MIRAL, Christian MAZUC, Jean-Philippe ABINAL, Maurice QUATTROPANI, Christine LATAPIE, Mathis VIGUIER, Martine ROUJON, Jean-Louis COSTE, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Marie-Noëlle SAGE, Isabelle COURTIAL, Thierry RUSCASSIÉ, Salma BÉNALI, Christian GIRAUD, Valérie ABADIE-ROQUES, Patrick MÉRAVILLES, Arnaud RAMPLOU, Franck TOURNERET, Benjamin GOURDON, Jean-François BLANC, Didier ROBLET, Audrey MATHIEU, Benjamin GOUDERGUES, Julie SAVIGNAC, Laura BOUTONNET, Sandrine BUSCAYLET, Alexis CÉSAR.

Absents ayant donné pouvoir : Catherine COUFFIN (pouvoir à Sabine MIRAL), Gulistan DINCEL (pouvoir à Jacques DOUZIECH), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Mathis VIGUIER)

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Sabine MIRAL

FIN/107-2026**Décision Modificative 2026 N°2
Budget annexe Restauration**

Vu l'avis unanimement favorable après examen de la commission en date du 22 juin 2026,

ENTENDU que le projet de décision modificative concerne une modification d'inscription de budget sur la section d'investissement.

ENTENDU que lors du budget supplémentaire 2026, il a été décidé de financer les investissements de la cuisine centrale par l'emprunt.

CONSIDERANT que le besoin de financement initialement prévu à hauteur de 100 k€ est réévalué à 150 k€ afin d'anticiper d'éventuels surcoûts de travaux ainsi que le remplacement du véhicule frigorifique en 2027.

CONSIDERANT qu'en conséquence, l'emprunt souscrit s'élève à 150 000 €.

CONSIDERANT qu'il convient donc de modifier les crédits inscrits de la section d'investissement.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision modificative sont détaillées ci-dessous :

■ EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Objet	Voté 2026 avant DM2	Propositions nouvelles	Total
21	21351	Bâtiments publics	56 156,80	50 000,00	106 156,80
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			56 156,80	50 000,00	106 156,80
16	1641	Emprunts en euros	100 000,00	50 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			100 000,00	50 000,00	150 000,00

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

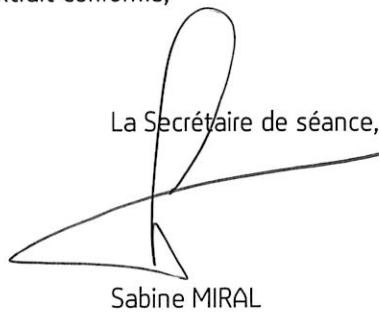
- approuve la décision modificative 2026 N°2 du Budget annexe Restauration telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Philippe KÉROSLIAN



La Secrétaire de séance,

Sabine MIRAL

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 03 JUIL. 2026

Et de la publication le : 03 JUIL. 2026